

No E.P.: 7365
Rue: 20, Route de Jussy

Commune: Thônex
Objet: Stationnement
Date parution: 20.12.2024

ENQUETE PUBLIQUE

**relative à un projet de réglementation locale du trafic
(au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la
circulation routière, du 18 décembre 1987,
et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application
de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989)**

A la hauteur du n° 20 de la route de Jussy, est aménagé en sous-sol le parking public des Oiseaux (anciennement parking Marcelly)

Des places de stationnement destinées à la recharge des véhicules électriques y sont prévues à terme.

Par son courrier du 15 octobre 2024, la commune de Thônex nous demande de réglementer ce parking selon les modalités suivantes :

- Parcage contre paiement valable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7;
- Cases destinées à la recharge des véhicules électriques réservées à l'usage de ces derniers et contre paiement;
- Contrôle de la durée du stationnement au moyen d'un parcomètre collectif.

Il convient, dès lors, d'indiquer ces réglementations au moyen d'une signalisation de parking couvert et parcage contre paiement, munie d'une plaque complémentaire "24h/24 et 7j/7", placée à l'entrée du parking, ainsi que des signaux de parcage contre paiement, munis d'une plaque complémentaire "Station de recharge", placés au droit des places concernées.

L'office cantonal des transports invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit, dans un délai de 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle, les observations relatives au projet susmentionné.

Le dossier relatif au projet susmentionné peut être consulté durant 30 jours à compter de la publication dans la Feuille officielle, sur demande auprès du standard de l'office cantonal des transports au 022 546 78 00.